

FORMULAIRE TR-1 BE
PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom: EVS BROADCAST
Numéro d'identification: 0452-080-178

3) Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (à forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
DTV S.A.	Rue Bois Saint Jean 16 - 4102 Ougrée
Michel Counson	Rue Bols Saint Jean 18 - 4102 Ougrée
Bellinvest SA	Rue de la Béole 94 - 4050 Chaudfontaine
IMG SA	Bergerue 18 - 4000 Liège
Pierre L'Hoest	Rue de la Béole 94 - 4050 Chaudfontaine
Laurent Minguet	Place de Bronckaert 9 - 4000 Liège

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (à forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes. Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

06/07/2010 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

3

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas compléter le point 10

9) Dénominateur

13,625,000

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
DTV SA	1,198,617	598,617	0	4.39%	0.00%
Michel Counson	879,906	879,906	0	6.46%	0.00%
Bellinvest SA	263,178	476,261	0	3.50%	0.00%
IMG SA	250,000	406,092	0	2.98%	0.00%
Pierre L'Hoest	0	0	0	0.00%	0.00%
Laurent Minguet	0	0	0	0.00%	0.00%
Sous-total	2,591,701	2,360,876	0	17.33%	0.00%
TOTAL		2,360,876	0	17.33%	0.00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.

B) Instruments financiers assis		Après la transaction			
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
					0.00%
TOTAL				0	0.00%
(par rapport à toutes les dates d'échéance)					
Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche «CALCULER» ci-dessous					
TOTAL (Droits de vote & instruments financiers assimilés)				# de droits de vote	% de droits de vote
				CALCULER	2,360,876 17.33%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Voir fichier ci-joint

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détendra à nouveau 0 droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

Veillez noter que l'opération qui fait l'objet principal de cette déclaration fait référence à une transaction de gré à gré de juillet 2010 portant sur 400.000 titres EVS (2,94% du capital de EVS) détenus par DTV qui les a transférés à ses holdings-mères IMG pour 200.000 titres d'une part et Bellinvest pour 200.000 titres d'autre part, telles que décrites dans le schéma ci-joint. Ainsi, cette opération de reclassement n'a pour ainsi dire pas eu de modification du pourcentage d'intérêt ou de contrôle des actionnaires agissant de concert dans EVS.

Fait à Liège

Le 12/07/2010 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Pour les personnes agissant de concert,
Michel Counson

Signature

Michel Counson

FORMULAIRE TR-1 BE PART II

Personnes soumises à notification

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>Fax</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
DTV S.A.	Rue Bois Saint Jean 16 - 4102 Ougrée	04/361.70.07			Pierre L'Hoest/Laurent Minguet
Michel Counson	Rue Bois Saint Jean 18 - 4102 Ougrée	04/361.70.72		m.counson@evs.tv	
Belinvest SA	Rue de la Béole 94 - 4050 Chaudfontaine	04/361.70.07		p.lhoest@evs.tv	Pierre L'Hoest
IMG SA	Bergerue 18 - 4000 Liège	04/349.90.00		laurent@minguet.be	Laurent Minguet
Pierre L'Hoest	Rue de la Béole 94 - 4050 Chaudfontaine	04/361.70.07		p.lhoest@evs.tv	Pierre L'Hoest
Laurent Minguet	Place de Bronckaert 9 - 4000 Liège	04/349.90.00		laurent@minguet.be	Laurent Minguet

Mandataire

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>Fax</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
Michel Counson	Rue Bois Saint Jean 18 - 4102 Ougrée	04/361.70.72		m.counson@evs.tv	

Données de facturation

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>Fax</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
EVS Broadcast Equipmer	Rue Bois Saint Jean 16, 4102 Ougrée TVA BE 452 080 178	+32 4 361 7008	+32 4 361 7089	jga@evs.tv	J. Galloy

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la CBFA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.

La CBFA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.

Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

Pour autant que les données traitées ne soient pas couvertes par le secret professionnel de la CBFA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.

Chaîne de Contrôle de DTV S.A. et des fondateurs de EVS liés par un pacte d'actionnaire et détenant ensemble 17.33% de EVS

